

Cahier des charges Formation «Repenser sa stratégie d'accompagnement en tant qu'Animateur Numérique de Territoire»

Code action : FIR.1

Le contenu de ce module de formation sera établi en étroite collaboration avec Jean-Baptiste Soubaigné, en charge de la coordination des ANT aquitains au sein de la MOPA (jean-baptiste.soubaigne@aquitaine-mopa.fr).

Condition préalable :

En amont de l'action, l'organisme de formation aura effectué un rapide inventaire des actions assurées, dans le cadre de l'animation numérique de territoire, par les structures présentes à cette formation. La méthode de recueil d'informations devra être explicitée dans la proposition faite.

L'organisme pourra si il le souhaite profiter de la plateforme utilisée habituellement par la MOPA pour établir un questionnaire en ligne.

Contexte :

La MOPA vous invite à lire l'ensemble de la rubrique dédiée à cette nouvelle compétence déployée dans les structures institutionnelles touristiques depuis 2010. [En savoir plus...](#)

Vous souhaitez avoir un échange plus précis avec Jean-Baptiste Soubaigné, n'hésitez pas à le contacter par mail pour convenir si besoin d'un échange téléphonique.

Objectif(s) de la formation :

Il est double pour l'animateur numérique de territoire :

- Réadapter son contenu en fonction des nouvelles tendances web 2015
- Réenchanter son accompagnement en fonction de son public.

Principaux thèmes travaillés lors de ce module de formation :

- Internet en 2015 : nouvelles tendances et éléments de contenu à transmettre à mes prestataires (référencement, commercialisation, GRC-sites d'avis-réseaux sociaux...)
- En tant qu'ANT : quel regard je porte sur mon action ?
- En tant qu'ANT : forces/faiblesses/opportunités/menaces de mon action ?
- Pistes d'amélioration et d'innovation dans les formes d'accompagnement proposées (en individuel et/ou en collectif)
- Mon discours : comment je l'adapte en fonction des publics
- Ma feuille de route à venir : rétroplanning et indicateurs d'évaluation.

A la fin de la formation : il sera vivement recommandé d'établir avec chaque stagiaire les points clés qu'il aura retenu et la manière dont il établira une restitution auprès de sa structure (direction et collègues).

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Connaître les nouvelles tendances web 2015, pouvoir les expliquer et les intégrer dans son accompagnement à venir
- Etre en capacité de développer son esprit d'analyse et son auto-critique vis-à-vis de son accompagnement
- Segmenter son public, adapter son discours, et faire preuve d'imagination/d'innovation dans l'accompagnement proposé
- Etablir sa feuille de route et l'argumenter auprès de sa direction
- Mettre en place des indicateurs afin d'évaluer son action.

Méthode pédagogique et production des stagiaires :

L'organisme de formation devra alterner les séquences de travail. Varier entre les temps d'apprentissages théoriques, d'échanges et de réflexions collectives, ainsi que de mises en pratique.

L'organisme devra s'assurer de la bonne compréhension du groupe et de l'adhésion du groupe au déroulé proposé.

Il sera vivement recommandé à l'organisme de formation de varier les techniques d'animation et de les présenter dans la proposition écrite (en mentionnant leur objectif pédagogique).

Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clés à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants. Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite à la MOPA.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyée par la MOPA aux participants après la fin du module de formation.

Durée :

2 journées par groupe.

Effectif prévisionnel – nombre de groupe à constituer :

2 groupes – 8 à 12 personnes max.

Public concerné :

Animateurs numériques de territoire (qui ont non seulement suivi le cycle de formation et qui proposent déjà un accompagnement pour les prestataires de leur territoire).

Période privilégiée :

A définir.

Lieu(x) :

En Aquitaine fonction de la provenance des personnes inscrites.
Sera défini en cours d'exercice 2015.

Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références et les formations déjà mises en œuvre ayant une finalité similaire à celle présentée ci-dessus
- ses compétences
- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global
- une proposition de dates pour les journées de formation.

Référent dossier

Fabien Raimbaud, Responsable professionnalisation MOPA

05 57 57 03 89

fabien.raimbaud@aquitaine-mopa.fr

Période proposée, pour un échange, avec tout organisme de formation qui le souhaiterait : du 10 septembre au 26 septembre 2014.